

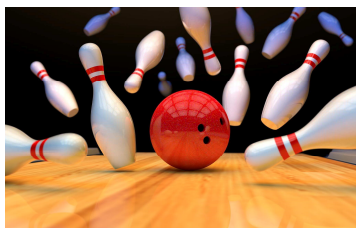


VACANCES DE NOEL

Stage n°1: 23-24-26-27 DECEMBRE 2019

Stage n°2: 30-31 DECEMBRE 2-3 JANVIER 2020

Stage de Tennis de Table Découverte + Multi-activité
Organisé par le club de Tennis de Table de la
Fraternelle D'Oullins



Stage 1: Bowling + Trampoline + Laser Game + Flunch

Stage 2: Cinéma + Planétarium + Laser Game + Flunch

Prix

Stage 1 et 2 : 89 Euros la semaine

Exceptionnellement, possible à la journée (24€) selon le nombre
10 € de réduction à partir du 2ème enfant de la même famille (à la
semaine)

HORAIRES : 9 H à 17H

- L'accueil peut être fait à partir de 8h30 et les enfants peuvent rester jusqu'à 17h30 **MAXI sauf le 24 et 31 décembre jusqu'à 17h**
- Une tenue sportive est obligatoire : aucun jeune ne sera autorisé à jouer sans.
- Pour le repas de midi, il est possible de manger sur place (micro-onde à disposition).

LIEU : Gymnase la Fraternelle d'Oullins (6, rue Fleury 69600 Oullins)

INSCRIPTIONS : Envoyez le bulletin ci-joint intégralement rempli à :

Mme Dupré Alexandra 33 rue guilloux Bat c 69230 Saint Genis Laval

L'inscription sera validée uniquement avec un dossier complet, il faut un chèque à l'ordre de la Fraternelle d'Oullins et la feuille d'inscription **au plus tard le 9**

Décembre : le nombre de places est limité

Pour plus de renseignements tel : 06 67 83 05 65

La Frat peut se permettre d'annuler le stage en cas d'un nombre insuffisant de participants (minimum 6 participants).

Un changement d'activité peut avoir lieu si le nombre de participants n'est pas suffisant par rapport à l'activité prévue.

Attention toute annulation dans les 72 heures précédant le début du stage devra être justifiée.

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE

TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

ECOLE :

DATE DE NAISSANCE :

PARTICIPERA AU STAGE : N°1
N°2

Facture : OUI – NON

J'autorise mon fils/ma fille à rentrer seul(e) : - A 12h00 oui non
- A 17h00 oui non

J'autorise mon enfant à être transporté sur les lieux des activités (transports en commun, car, véhicules des animateurs) : oui non (en cas de refus, votre enfant ne pourra pas être présent aux activités extérieures, sauf si vous l'emmenez par vos propres moyens).

Autorisation parentale d'intervention chirurgicale

Je, soussigné(e), père - mère - tuteur légal de l'enfant, autorise le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (Pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie, sur l'enfant.

Fait à, le / / 2019

signature des parents ou tuteur légal :